



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 20 septembre 2018

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie par télé-conférence le 20 septembre 2018 en présence de :

- M. Denis BAVARD, membre associé titulaire,
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent titulaire, Présidente,
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé titulaire
- M. Michel VUILLOT, membre permanent titulaire.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 8 juillet 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer à :

- Corinne ETAIX pour l'avis portant sur le dossier n°2779 relatif à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Pays de Dreux (Orne) (avant le 24 octobre 2018), avis qui sera coordonné avec la MRAe Centre Val de Loire.

Pour la mission régionale
d'autorité environnementale de Normandie,
sa Présidente

Corinne ETAIX